

**Le point de l'actualité de la semaine : 011/2024 :**

**Par André Dulou 156<sup>ème</sup> SR, responsable de la revue de presse  
Défense de l'UNION-IHEDN**

---

**A la une aujourd'hui :**

**AsterX 2024 : la France au cœur du plus grand exercice militaire spatial européen (Le portail de l'IE, 15 mars 2024, Paola Pierrettori)**

Du 4 au 15 mars 2024 s'est tenu à Toulouse le grand exercice militaire spatial européen AsterX, mettant en avant la préparation des armées face à la militarisation de l'espace. En rassemblant experts et alliés internationaux, cet événement souligne l'engagement de la France dans la défense et la sécurité spatiale.

Sous l'égide du Commandement de l'Espace (CDE), cette quatrième édition d'AsterX a regroupé 140 participants civils et militaires de 15 nationalités différentes, afin de se pencher sur les défis liés au domaine spatial militaire. L'événement, qui emprunte son nom au premier satellite militaire français lancé en 1965, a proposé aux participants de naviguer à travers un paysage complexe de menaces spatiales en simulant 23 scénarios différents, couvrant la gestion de 4 000 objets dans l'espace.

*Un exercice réaliste qui intègre les défis futurs pour la défense et la sécurité spatiale*

Les défis posés par la congestion croissante des orbites terrestres et l'évolution des capacités satellitaires obligent désormais les armées du monde à envisager tous les scénarios, y compris celui d'un conflit spatial. Comme l'a évoqué le général Philippe Adam, la confrontation régulière liée à des manœuvres hostiles de satellites, particulièrement russes, souligne la volatilité de l'environnement spatial et la nécessité d'une préparation sans faille. L'exercice insiste sur la doctrine Multi-Milieus Multi-Champs (M2MC), préconisant une approche stratégique flexible et résiliente, essentielle pour naviguer dans ce contexte complexe. L'exercice AsterX 2024 a plongé ses participants dans des simulations réalistes et exigeantes, telles que la défense d'un nœud de communication allié contre un satellite ennemi équipé pour désorbiter des actifs stratégiques contre lequel une intervention protectrice doit être organisée.

<https://www.portail-ie.fr/univers/defense-industrie-de-larmement-et-enseignement/2024/asterx-2024-la-france-au-coeur-du-plus-grand-exercice-militaire-spatial-europeen/>

0-

**Les actualités de défense, avec cet article, sur la justification de ne plus attribuer de grade honorifique aux réservistes citoyens :**

**Le général Burkhard justifie sa décision de ne plus attribuer de grades honorifiques aux réservistes citoyens (OPEX 360, 17 mars 2024, Laurent Lagneau)**

Mise en place après la suspension du Service national, la réserve citoyenne – qui n'a rien à voir avec la réserve opérationnelle – donne la possibilité à ceux qui le souhaitent de mettre bénévolement leur expertise et leur expérience [voire leur notoriété] au service du lien armée-nation et du rayonnement des armées. Encore récemment, ils se voyaient attribuer un grade, en fonction de leur niveau scolaire et de leur passé professionnel.

Seulement, cela a pu donner lieu à quelques abus, certains ayant vu une opportunité à enrichir, à peu de frais, leur carte de visite avec un grade d'officier supérieur sans aucun rapport avec de quelconques mérites militaires. Et cela d'autant plus que la distinction entre la « réserve citoyenne » et la « réserve opérationnelle » n'est pas toujours très claire aux yeux du public.

En 2021, le général François Lecointre, alors chef d'état-major des armées [CEMA], avait commencé à y mettre bon ordre en décidant que les réservistes citoyens de la Marine nationale ne pourraient plus porter l'uniforme avec leurs galons honorifiques comme ils étaient jusqu'alors autorisés à le faire.

« Je considère que si un réserviste opérationnel doit porter les galons de son grade, tel n'est pas le cas des réservistes citoyens. [...] L'uniforme et les galons sont porteurs de sens et reflètent des compétences. [...] Or, en arborant les galons d'un capitaine de corvette, vous pourriez vous trouver dans la situation d'être salué par un vieux maître principal dont les compétences dans le domaine maritime seraient dix fois supérieures aux vôtres et ce uniquement parce qu'il vous prendra pour un capitaine de corvette ou un réserviste opérationnel. Et je ne trouve pas cela bien », avait ainsi expliqué le général Lecointre.

<https://www.opex360.com/2024/03/17/le-general-burkhard-justifie-sa-decision-de-ne-plus-attribuer-de-grades-honorifiques-aux-reservistes-citoyens/>

## À Orange, le génie de l'air construit la nouvelle escadre Rafale ( Défense, 15 mars 2024, Armée de l'air et de l'espace)

Sur la **base aérienne 115 d'Orange**, les travaux de la future escadre de **Rafale** de l'armée de l'Air et de l'Espace battent leur plein. Après presque un an de présence sur le chantier, le **25<sup>e</sup> régiment du génie de l'air (RGA)** fait un point d'étape.

« *Les premiers éléments ont été déployés à partir de janvier 2023, explique le lieutenant-colonel Laurent, chef du bureau opérations du régiment. Le chantier a commencé en avril 2023. Un an après, nous attaquons l'enrobé du parking avions.* »

Aux côtés du 25<sup>e</sup> RGA, plusieurs sociétés civiles travaillent sur ce chantier colossal.

Sur le parking « *november* », qui fait la taille de six terrains de rugby cumulés, les sapeurs du « 25<sup>e</sup> » sont à pied d'œuvre. « *Le béton sera terminé en juin et les finitions courront jusqu'en juillet, ajoute le spécialiste infrastructure. Le parking mesure 600 mètres de long pour 65 mètres de large : nous avons découpé la superficie en quatre et notre rythme s'est calé sur un tronçon finalisé par mois.* »

Pour maintenir un rythme de construction soutenu, une soixantaine de sapeurs travaillent en permanence sur le chantier. Chaque jour, ce sont environ 50 toupies de béton qui sont déversées sur le futur parking des Rafale. Les différentes compagnies du régiment, possédant chacune des savoir-faire bien particuliers, se relayent sur les phases d'avancée des travaux.

<https://www.defense.gouv.fr/air/actualites/orange-genie-lair-construit-nouvelle-escadre-rafale>

## Les élèves de l'École navale au musée national de la Marine pour la journée d'Histoire navale (Défense, 14 mars 2024, Marine nationale – Ecoles)

Les élèves de la promotion 2023 de l'École navale se sont rendus à Paris pour assister à la 12<sup>ème</sup> édition de la Journée d'Histoire navale qui se tenait au musée national de la Marine.

Une réelle opportunité

Le directeur du musée, M. Thierry Gausseron, a ouvert cette journée en rappelant la vocation du musée et les objectifs de sa récente rénovation, invitant chacun et notamment les élèves-officiers de l'École navale à le visiter. *Je suis heureux d'accueillir des bordaches, des jeunes qui ont pris la même voie que j'ai pu prendre à l'époque.* Le vice-amiral Laurent Hemmer, commandant l'École navale, a remercié le directeur du musée de son accueil et a mis l'accent sur l'importance d'apprendre l'Histoire navale afin d'agir de façon éclairée.

Le réarmement naval, thème de la Journée d'Histoire navale 2024

La journée s'est ensuite articulée autour de diverses conférences et tables rondes de grande qualité sur le sujet du réarmement naval traité sous différents angles, associant universitaires, industriels et militaires. Des séances de questions-réponses entre les élèves-officiers et les conférenciers ont donné lieu à des échanges animés ayant permis d'approfondir et développer les notions abordées.

<https://www.defense.gouv.fr/marine/actualites/eleves-lecole-navale-au-musee-national-marine-journee-dhistoire-navale>

**Les relations internationales :**

### **La Chine et l'Occident : vers une confrontation dure (Asialyst, 17 mars 2024, Pierre-Antoine Donnet)**

Les deux assemblées parlementaires chinoises ont conclu leurs travaux le 11 mars à Pékin sur une note martiale, qui semble bien confirmer le fait que la Chine et l'Occident se dirigent à grands pas vers une confrontation idéologique dure. Son principal danger : qu'elle dégénère en conflit militaire, comme l'estiment nombre d'analystes.

Les motifs de querelles entre le régime communiste chinois et ses partenaires occidentaux n'ont cessé de s'amplifier et de se multiplier ces deux dernières années. Les griefs nourris à Pékin prennent l'allure de menaces de moins en moins voilées. Dans le contexte de l'agression russe contre l'Ukraine, Pékin prend aujourd'hui sans se cacher le parti de Moscou.

Les autorités chinoises avaient un temps préféré afficher une neutralité active dans le conflit en Ukraine. Elles n'avaient certes jamais condamné les « opérations spéciales » entamées par le dictateur russe Vladimir Poutine mais elles avaient pris soin de certifier que Pékin ne livrerait jamais d'armes létales à l'armée russe. Aujourd'hui, cette prudence n'est plus de mise. Si aucune preuve irréfutable n'existe pour identifier des livraisons d'armes chinoises à la Russie en guerre contre l'Ukraine depuis le 24 février 2022, plus personne ne doute que de grandes quantités d'armes sont livrées à l'armée russe par la Corée du Nord et l'Iran, deux proches alliés de Pékin.

Clairement, la Chine de Xi Jinping a donc choisi son camp : celui de la Russie. Elle espère qu'au bout du compte, Moscou gagnera cette guerre d'usure sanglante et brutale contre l'Ukraine car elle est aussi livrée contre l'Occident tout entier. Nombreux sont les signes de préparatifs menés au sein de l'Armée populaire de libération en vue d'une guerre dont le maître de la Chine avertit qu'elle est peut-être déjà inéluctable

<https://asialyst.com/fr/2024/03/16/chine-occident-vers-confrontation-dure/>

### **L'Union européenne et Poutine : 24 ans de montagnes russes (The Conversation, 10 mars 2024, Maxime Lefebvre)**

Qui aurait pu imaginer, au début des années 2000, que l'Union européenne et la Russie de Vladimir Poutine se retrouveraient un jour au bord de la guerre à propos de

l'Ukraine ? À l'époque, la Russie était un partenaire de l'Occident dans la lutte contre le terrorisme. Elle avait accepté l'installation par les États-Unis de bases militaires en Asie centrale pour soutenir leurs opérations en Afghanistan. Des sommets se tenaient régulièrement (deux fois par an) entre l'UE et la Russie – plus souvent qu'avec les États-Unis – et l'Union envisageait de conclure un « partenariat stratégique » avec ce pays...

Au moment où Vladimir Poutine s'apprête à remporter un nouveau scrutin totalement contrôlé, retour sur ce presque quart de siècle d'une relation qui a connu quelques hauts et, surtout, beaucoup de bas.

Dans les années 2000, à la recherche de partenariats...

Malgré l'élargissement de l'UE et de l'OTAN aux pays d'Europe centrale et orientale, Moscou acceptait en 2002 la mise en place d'un Conseil OTAN-Russie et bouclait entre 2003 et 2005 les négociations de « quatre espaces » de coopération UE-Russie, sur proposition de la France et de l'Allemagne : un espace économique ; un espace de liberté, de sécurité et de justice ; un espace de recherche, d'éducation et de culture ; un espace de sécurité extérieure.

<https://theconversation.com/union-europeenne-et-poutine-24-ans-de-montagnes-russes-225387>

**Israël va instaurer une journée du souvenir pour "la catastrophe" du 7 octobre (L'Orient le Jour, 17 mars 2024, AFP)**

Le gouvernement israélien a décidé dimanche de mettre en place une journée nationale du souvenir pour marquer chaque année "la catastrophe" de l'attaque commise le 7 octobre par le Hamas dans le sud du pays, indique un communiqué du bureau du Premier ministre.

"Le gouvernement israélien a voté à l'unanimité pour qu'une journée nationale du souvenir se tienne chaque année pour (marquer) la catastrophe qui a frappé l'Etat d'Israël le 7 octobre", affirme le communiqué.

Une cérémonie se tiendra "chaque année à 11h pour les soldats tombés dans la guerre et une autre à 13h à la mémoire des civils assassinés" le 7 octobre, précise le communiqué.

<https://www.lorientlejour.com/article/1371730/israel-va-instaurer-une-journee-du-souvenir-pour-la-catastrophe-du-7-octobre.html>

**Sur le plan de l'économie, cet article sur l'accord UE – Égypte : L'Union européenne va signer un accord de partenariat pour 7,4 milliards d'euros avec l'Égypte (RFI, 17 mars 2024, avec AFP)**

L'Union européenne (UE) va signer ce dimanche un accord de partenariat pour 7,4 milliards d'euros avec l'Égypte, plongée dans sa pire crise économique, en majorité des prêts étalés jusqu'en 2027, mais aussi des aides et des investissements, a indiqué un responsable européen.

L'accord comprend « 5 milliards d'euros de prêts dont un milliard versé avant fin 2024, 1,8 milliard d'investissements, 400 millions d'aides pour des projets bilatéraux et 200 millions d'aides pour des programmes portant sur les questions de migration », a détaillé ce haut responsable de la Commission européenne sous le couvert de l'anonymat. Cet accord sera signé au Caire entre le président égyptien **Abdel Fattah al-Sissi** et la présidente de la Commission européenne **Ursula von der Leyen**, aux côtés de cinq chefs d'État et de gouvernements européens.

L'UE veut « coopérer dans les domaines de l'énergie, plus particulièrement dans le domaine du gaz naturel liquéfié, pour s'éloigner encore plus du gaz russe », a affirmé le responsable européen. L'UE veut aussi travailler avec l'Égypte sur « la sécurité, le contre-terrorisme et la protection des frontières, en particulier la frontière sud », vu que « l'Égypte est sous encore plus de pression venant du Soudan » en guerre depuis près d'un an. Figurent d'ailleurs dans la délégation européenne en Égypte, le président chypriote Nikos Christodoulides et les Premiers ministres grecs Kyriakos Mitsotakis et italien Giorgia Meloni, de grands partenaires de l'Égypte dans ses champs gaziers en Méditerranée.

<https://www.rfi.fr/fr/monde/20240317-l-union-europ%C3%A9enne-va-signer-un-accord-de-partenariat-pour-7-4-milliards-d-euros-avec-l-%C3%A9gypte>

## **Pour Bruno Le Maire, "nous dépensons trop, parfois pour des personnes qui ne le méritent pas" (Challenges, 17 mars 2024)**

Dans une interview accordée au *Journal du Dimanche*, ce dimanche 17 mars, le ministre de l'Economie et des Finances s'attaque à la notion d'Etat-providence, "une machine à empiler de nouvelles dépenses publiques", à laquelle il privilégie l'Etat-protecteur.

Le ton dur, Bruno Le Maire maintient le cap des économies. "Beaucoup de nos compatriotes comprennent très bien que nous dépensons trop, sans faire des choix, parfois pour des personnes qui ne le méritent pas ou pour rien", estime le ministre de l'Economie, dans une interview accordée au *Journal du Dimanche* ce dimanche 17 mars, à l'occasion de la sortie de son nouvel ouvrage, *La voie française* (Flammarion). Sans préciser qui sont ceux qui ne "méritent pas" les dépenses de l'Etat, le ministre, qui a annoncé un effort immédiat de 10 milliards d'euros d'économie, persiste - sur la forme comme le fond - dans sa recherche véhémement d'économies étatiques.

"L'État-providence a fini par devenir une machine à empiler de nouvelles dépenses publiques, sans examen de leur pertinence ni de leur efficacité, sans remise en cause non plus des dépenses précédentes", tempête le pilier du gouvernement de Gabriel Attal. L'homme politique de droite explique préférer d'ailleurs à la notion d'Etat-providence celle d'Etat-protecteur. "Nous devons reprendre la maîtrise de ce système devenu incontrôlable", appuie-t-il, avant de continuer : "La gratuité de tout, pour tous, tout le temps : c'est intenable ! Il y a toujours quelqu'un qui paie la gratuité !" Bruno Le Maire s'attaque ainsi au "mirage de la gratuité universelle".

[https://www.challenges.fr/france/pour-bruno-le-maire-nous-d%C3%A9pensons-trop-parfois-pour-des-personnes-qui-ne-le-meritent-pas\\_887163](https://www.challenges.fr/france/pour-bruno-le-maire-nous-d%C3%A9pensons-trop-parfois-pour-des-personnes-qui-ne-le-meritent-pas_887163)

## **Quelle est la différence entre LOA, LLD et crédit auto ? (Economie matin, 17 mars 2024, partenaire)**

Il existe de nombreuses options pour financer l'achat de votre véhicule neuf ou d'occasion et chacune présente des avantages qui lui sont propres. Pour savoir quelle solution de financement est la plus favorable, cela va dépendre surtout de vos besoins et de votre profil d'automobiliste. Pour vous aider à bien choisir, voici les principales différences entre LOA, LLD et crédit auto.

La location avec option d'achat LOA

Dans le domaine du financement automobile, la LOA fait référence à une formule de location qui permet de disposer d'un véhicule pour une durée déterminée avec la possibilité d'en devenir

propriétaire au terme du contrat. Elle s'applique aussi bien aux véhicules neufs qu'aux véhicules d'occasion. Bien qu'il ne s'agisse pas à proprement dit d'un prêt automobile, la LOA est soumise aux réglementations qui régissent les crédits à la consommation si le montant du financement est inférieur à 75 000 euros.

Comment fonctionne la location avec option d'achat ? Le principe est simple :

Vous choisissez un véhicule chez votre concessionnaire.

Vous faites une demande de financement auprès d'un organisme financier qui peut être votre banque ou un établissement partenaire du concessionnaire.

L'organisme de financement achète le véhicule et le met à votre disposition dans le cadre d'un contrat de location à durée déterminée.

Pendant la durée de location, le véhicule reste à la propriété du loueur. En tant que locataire, vous vous engagez à verser des loyers réguliers selon les échéances fixées dans le contrat. Au terme de la location, vous pouvez rendre le véhicule au loueur ou payer la valeur de rachat pour en devenir propriétaire.

<https://www.economiamatin.fr/quelle-difference-loa-ldd-credit-auto>

**Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :**

## **Un colloque sur le rôle de l'intelligence artificielle lors de la sécurisation d'événement (Gendinfo, 15 mars 2024, LTN Floriane Hours)**

Le MBA Management de la sécurité de l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) a organisé, le 29 février 2024, un colloque portant sur la thématique : « Sécuriser l'événement : l'intelligence artificielle est-elle la martingale absolue ? » Une rencontre qui s'est déroulée dans les bâtiments de l'École Militaire, et qui a permis à de nombreux acteurs de se retrouver pour explorer les frontières de la sécurité à l'ère de l'IA.

Événements sportifs, manifestations culturelles ou sociales... Pour aider les organismes privés et publics à gérer cela, plusieurs outils sont testés et développés, reposant pour certains sur un concept dorénavant bien connu de tous : l'intelligence artificielle. C'est donc pour comprendre cet outil et se questionner sur son impact et son importance en termes de gestion des événements, que le MBA Management de la sécurité de l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) a organisé, le 29 février 2024, un colloque sur le thème : « Sécuriser l'événement : l'intelligence artificielle est elle la martingale absolue ? » Une rencontre dont le discours d'ouverture a été prononcé par le Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), le général d'armée Christian Rodriguez.

Trois tables rondes

Pour aborder cette question, trois tables rondes ont été organisées, portées par de nombreux acteurs du secteur de l'IA issus des secteurs public et privé. Animée par le professeur David Naccache, directeur de la chaire Cybersécurité, la première table ronde a porté sur le thème : « Intelligence artificielle : outils et applications ». La deuxième, animée par la professeure Véronique Chanut, directrice de la chaire Management concernait « L'IA au service de la sécurité quotidienne ».

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/actualites/2024/un-colloque-sur-le-role-de-l-intelligence-artificielle-lors-de-la-securisation-d-evenement>

**Et quelques articles de fond et d'actualité :**

## **Carte. L'Organisation du traité de l'Atlantique nord en 2024 ( Diploweb, Pierre Verluise, AB Pictoris)**

Mi-mars 2024, 23 pays membres de l'UE-27 sont membres de l'OTAN-32. La plupart des Etats membres de l'UE sont donc également membres de l'OTAN, dont la France. Il résulte de cette double appartenance OTAN / UE des problématiques subtiles. Une carte inédite copubliée sur le *Diploweb.com* et *AB Pictoris*, conçue et réalisée par Blanche Lambert.

FONDEE en 1949 dans le contexte de la Guerre froide, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) aurait pu ne pas y survivre. Pourtant, l'Union européenne n'a pas été en capacité de démontrer durant les années 1990 son aptitude à mettre fin aux guerres d'ex-Yougoslavie. Ce sont les Etats-Unis et l'OTAN qui ont été mobilisés. Les anciens pays satellites de l'Union soviétique et les trois États baltes soviétisés de force ont gardé de plusieurs décennies derrière le Rideau de fer des représentations documentées de la menace russe. Post Guerre froide, leur besoin – légitime - de sécurité a été satisfait par leur adhésion à l'OTAN, puis leur adhésion à l'Union européenne. La relance de la guerre d'agression russe en Ukraine, le 24 février 2022 a même conduit deux États membres de l'Union européenne précédemment très attachés à leur neutralité à sauter le pas d'une adhésion à l'OTAN : la Finlande et la Suède. Autrement dit, cette guerre que la Russie n'ose même pas appeler par son nom a conduit à un nouvel élargissement de l'OTAN. Mi-mars 2024, 23 pays membres de l'UE-27 sont membres de l'OTAN à 32 (OTAN-32). La plupart des Etats membres de l'UE sont donc également membres de l'OTAN-32, dont la France. Ce qui explique pourquoi cette carte est ici placée dans la rubrique UE.

Il résulte de cette double appartenance OTAN / UE des problématiques subtiles qui semblent longtemps pénaliser l'essor d'une défense européenne. Depuis le 24 février 2022, les relations UE / OTAN ont été renforcées... mais l'hypothèse d'une réélection de D. Trump à la présidence des Etats-Unis induit des questionnements.

<https://www.diploweb.com/Carte-L-Organisation-du-traite-de-l-Atlantique-nord-en-2024.html>

## **La Foire de Karlsruhe (2003-2024) Modèle accompli de la Foire « enracinée-rayonnante » ( Revue Conflits, 17 mars 2024, Aude de Kerros)**

La Foire de Karlsruhe entre aujourd'hui dans sa vingt et unième année. Elle a développé à sa façon les principes qui ont présidé à la Foire de Cologne, créée en 1967. C'est-à-dire, avoir une identité locale ouverte sur le monde en invitant une majorité de galeries allemandes ainsi que des galeries venues de nombreux pays dans le but d'exposer la diversité des courants de l'art d'aujourd'hui.

Le modèle Karlsruhe : une foire enracinée, singulière et rayonnante

Quel est donc cette autre façon de concevoir une foire d'art que les grands médias ont tendance à ignorer ou à traiter de « locale » pour ne communiquer que sur le modèle « international-global » de la *Foire de Bâle* ? Le mépris affiché des médias à leur égard est pourtant en contradiction avec les attentes du public amateur d'art. En effet, les taux de fréquentation de ces foires dites « provinciales » est équivalent ou plus élevées que celui des foires globales. Cologne en moyenne compte sur 60 000 entrées, et Karlsruhe sur 50 000 quand les Foires de Bâle peinent à atteindre les 50 000 malgré le concert de louanges médiatiques qui leur est exclusivement réservé. Plus précisément, en 2023, à Karlsruhe (301 000 habitants ) la foire a fait 47 000 entrées – à Cologne (1 000 000 d'habitants), 45 000 entrées – *La Foire de Bâle Paris+*,

mondiale et hyper médiatisée a fait, à Paris (2 133 000 habitants intramuros), 47 000 entrées.

La *Foire de Karlsruhe* apparaît en 2003 au moment où « l'Art contemporain » devient un produit financier sécurisé, mondial, non régulé, défiscalisé, porté en partie par la Foire de Bâle. Celle-ci crée sa première succursale, *Art Basel Miami Beach*, en cette même année. Elle sera bientôt suivie par celles de Hong Kong (2013) et Paris qui, en 2022, boucle triomphalement la ceinture planétaire des foires globales.

<https://www.revueconflits.com/la-foire-de-karlsruhe-2003-2024-modele-accompli-de-la-foire-enracinee-rayonnante/>

**Parus au journal officiel :**

**Décret n° 2024-229 du 16 mars 2024 relatif à la mise en place, pour l'année scolaire 2024-2025, d'une phase pilote de l'instauration d'un cycle préparatoire à la classe de seconde**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049286397>

**Décret n° 2024-226 du 12 mars 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049285193>

**Décret n° 2024-224 du 13 mars 2024 relatif aux volontariats militaires**

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049283180>